

Réf: Dossier N° 154375

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE KINGS »

Siège social Bonoua, Bonoua, BONOUA Bégnéri Extension 1 non loin de l'entreprise CMA, Lot 4220, Ilot 584

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 09 novembre 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 09 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE KINGS »

Objet : - Enseignement général, Formation, Prestation de services, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bonoua, Bonoua, BONOUA Bégnéri Extension 1 non loin de l'entreprise CMA, Lot 4220, Ilot 584

Dirigeant(s) : M BALLOU SERI GASTON SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2022-B-10114 du 09/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 09/11/2022

